
États financiers de La Fondation du Musée McCord

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
La Fondation du Musée McCord

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Musée McCord (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits tirés des campagnes de financement, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2019 et 2018, aux actifs à court terme aux 31 mars 2019 et 2018, et aux actifs nets aux 1^{er} avril 2017, 31 mars 2018 et 31 mars 2019. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 19 juin 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

La Fondation du Musée McCord

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Produits			
Campagnes de financement			
Campagne de financement annuelle		288 643	227 007
Dons majeurs		746 779	627 750
Activités de financement		1 116 955	989 620
Revenus de placement	4	2 238 032	527 961
		4 390 409	2 372 338
Charges			
Honoraires de gestion de portefeuille		123 383	122 291
Administration		378 849	337 294
Campagnes de financement			
Campagne de financement annuelle		33 830	30 029
Activités de financement		382 565	286 390
Reconnaissance des donateurs		24 004	30 381
Campagne de capital		4 837	132
Contributions à Le Musée McCord Stewart	8	2 446 674	2 191 450
		3 394 142	2 997 967
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		996 267	(625 629)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation du Musée McCord
État de l'évolution des actifs nets
 Exercice terminé le 31 mars 2019

		2019				2018
		Affectations d'origine interne	Non grevés d'affectations	Dotations	Total	Total
Notes		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début		85 000	15 545 432	11 052 068	26 682 500	27 308 129
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		—	996 267	—	996 267	(625 629)
Dotation	6	—	—	500 000	500 000	—
Transfert		232 485	(232 485)	—	—	—
Solde à la fin		317 485	16 309 214	11 552 068	28 178 767	26 682 500

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation du Musée McCord
État de la situation financière
 au 31 mars 2019

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		351 762	777 265
Débiteurs		16 476	137 089
Taxes à la consommation à recevoir		65 720	26 765
Frais payés d'avance		219 173	91 915
Placements à court terme	3	2 200 000	—
		2 853 131	1 033 034
Placements	3	34 549 113	26 363 899
		37 402 244	27 396 933
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		39 976	21 420
Somme à payer à Le Musée McCord Stewart – activités		17 501	25 579
Tranche à court terme de la somme à payer à Le Musée McCord Stewart – rente	8	2 200 000	—
Produits reportés		366 000	667 434
		2 623 477	714 433
Somme à payer à Le Musée McCord Stewart – rente	8	6 600 000	—
		9 223 477	714 433
Engagements	5		
Actifs nets			
Grevés d'affectations d'origine interne		317 485	85 000
Non grevés d'affectations		16 309 214	15 545 432
Dotations		11 552 068	11 052 068
		28 178 767	26 682 500
		37 402 244	27 396 933

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

La Fondation du Musée McCord
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	996 267	(625 629)
Ajustement pour		
Variation de la juste valeur des placements	(1 235 152)	542 751
	(238 885)	(82 878)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	120 613	(21 113)
Taxes à la consommation à recevoir	(38 955)	116 422
Frais payés d'avance	(127 258)	102 674
Créditeurs et charges à payer	18 556	(11 742)
Somme à payer à Le Musée McCord Stewart – activités	(8 078)	(12 455)
Produits reportés	(301 434)	287 554
	(575 441)	378 462
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(11 458 101)	(10 196 540)
Cession de placements	2 308 039	10 437 380
	(9 150 062)	240 840
Activités de financement		
Augmentation directe des actifs nets	500 000	—
Transfert de Le Musée McCord Stewart	10 450 000	—
Somme à payer à Le Musée McCord Stewart – rente	(1 650 000)	—
	9 300 000	—
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(425 503)	619 302
Encaisse au début	777 265	157 963
Encaisse à la fin	351 762	777 265

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation du Musée McCord (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif. La Fondation a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en 1993 et est une œuvre de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les objectifs de la Fondation sont de solliciter, de recevoir ou de collecter des fonds grâce à des dons, des héritages ou d'autres contributions similaires en argent, placements ou autres biens meubles ou immeubles, afin de financer ou de distribuer des fonds à Le Musée McCord Stewart.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en appliquant la méthode du report pour comptabiliser les apports et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Les apports non grevés d'affectations sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les apports grevés d'affectations sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les produits de campagnes de financement sont constatés lorsque les événements ont lieu. Les produits pour des événements qui sont reçus à l'avance sont inclus dans les produits reportés.

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsque gagnés.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir de la confirmation de la juste valeur reçue du gestionnaire de fonds auprès de qui les placements sont négociés. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements

	2019		2018	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Total des placements gérés				
Encaisse	279 130	279 289	53 817	53 817
Fonds communs du marché monétaire	872 979	873 140	470 970	471 224
Fonds communs à revenu fixe	5 641 507	5 619 834	5 814 096	5 907 553
Fonds communs d'actions canadiennes	12 819 100	12 216 844	12 036 669	11 758 713
Fonds communs d'actions étrangères	8 336 397	7 362 446	7 988 347	7 463 821
	27 949 113	26 351 553	26 363 899	25 655 128
Rente	8 800 000	8 800 000	—	—
	36 749 113	35 151 553	26 363 899	25 655 128
Tranche à court terme	2 200 000	2 200 000	—	—
	34 549 113	32 951 553	26 363 899	25 655 128

4. Revenus de placement

	2019	2018
	\$	\$
Revenus distribués	1 002 880	1 070 712
Variation de la juste valeur	1 235 152	(542 751)
	2 238 032	527 961

5. Engagements

Dans le cadre de l'accord de fusion signé le 30 juin 2013 par Le Musée McCord Stewart (le « Musée ») (précédemment Le Musée McCord d'histoire canadienne et Le Musée David M. Stewart), la Fondation s'est engagée à financer le Musée pour un montant annuel d'au moins 4,25 % de ses placements ainsi qu'à transférer le résultat net des activités de collecte de fonds au Musée.

Durant l'année 2017, le Musée et la Fondation ont signé un accord de financement, selon lequel la Fondation garantit ou fournit une marge de crédit d'un montant allant jusqu'à 1 500 000 \$ pour le Musée, ainsi que garantit ou fournit un montant additionnel de 600 000 \$ relatif à une marge de crédit distincte du Musée.

6. Actifs nets — transferts

Durant l'année, la Fondation a reçu deux dons totalisant 232 485 \$ qui ont été transférés des actifs nets non grevés d'affectations aux actifs nets grevés d'affectations d'origine interne, par décision du conseil d'administration.

7. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle pouvant être causée par la variation de la juste valeur d'un placement. Les placements de la Fondation dans des fonds communs sont sujets au risque de marché qui découle des fluctuations du taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, ainsi que du degré de volatilité de ces taux et indices sur les marchés boursiers. Le risque de marché est minimisé par la diversification du portefeuille de la Fondation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Les principaux passifs financiers de la Fondation sont les créiteurs et charges à payer et les sommes à payer à Le Musée McCord Stewart.

8. Opérations entre parties liées

Le 31 décembre 2017, Le Musée McCord d'histoire canadienne (le « Musée McCord ») a fusionné avec Le Musée David M. Stewart (le « Musée Stewart ») afin de devenir Le Musée McCord Stewart. Les montants et les soldes présentés dans ces états financiers relatifs au Musée comprennent les montants combinés des soldes et des opérations liés à ces précédentes entités.

Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué les contributions suivantes au Musée :

	2019	2018
	\$	\$
Affectées		
Collections	71 933	102 500
Activités éducatives et culturelles	—	35 250
Expositions	140 000	130 000
Projet du nouveau musée	147 636	—
	359 569	267 750
Non affectées		
Résultat net des activités de collectes de fonds	829 800	790 700
Distribution de revenus provenant des dotations	1 257 305	1 133 000
	2 087 105	1 923 700
	2 446 674	2 191 450

En 2018, la Fondation a amassé 264 000 \$ au nom du Musée permettant ainsi aux donateurs de bénéficier du crédit d'impôt additionnel de Revenu Québec pour un don important en culture. Ces fonds ont été donnés directement au Musée et ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation.

Un montant de 500 000 \$ (valeur nulle en 2018) reçu du Musée est inclus à l'état de l'évolution des actifs nets à titre de dotation.

En avril 2018, le Musée a reçu un montant de 11 000 000 \$ du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) pour les exercices financiers 2019 à 2023, représentant une subvention de 2 200 000 \$ par année afin de supporter la mission et le plan d'action du Musée suite à la fusion du Musée McCord, du Musée Stewart et du Musée de la mode.

Le Musée et la Fondation, ayant obtenu l'approbation du MCCQ, ont signé une entente en vertu de laquelle la Fondation s'est engagée à gérer ces fonds. En juillet 2018, le Musée a transféré un montant de 10 450 000 \$ à la Fondation, représentant la tranche restante des 11 000 000 \$ à la date du transfert. Selon les termes de l'entente, la Fondation a accepté de rembourser le montant de 2 200 000 \$ par année, ainsi que d'accorder un octroi supplémentaire de 125 720 \$ par année, pour un total de 2 325 720 \$ par année jusqu'en 2023, payable par versements mensuels. Au 31 mars 2019, le montant dû au Musée est présenté à l'état de la situation financière avec les passifs à court terme pour un montant de 2 200 000 \$ et avec les passifs à long terme pour un montant de 6 600 000 \$. La promesse annuelle supplémentaire de 125 720 \$ est considérée comme un engagement de la Fondation.

Afin de générer un retour sur investissement et de sécuriser les paiements à effectuer au Musée, la Fondation a investi, en octobre 2018, un montant de 9 900 000 \$ dans une rente, générant une distribution mensuelle similaire à la distribution mensuelle promise au Musée pour une période de 54 mois se terminant en mars 2023. Cette rente est incluse dans les placements présentés à la note 3.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.